



**FORMATION PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'AVANCEMENT AU GRADE D'ÉDUCATEUR PRINCIPAL DE LA PJJ
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

Date(s)

- Préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité :
Mardi 12/04/2022
9h30- 16h30
- Préparation au dossier RAEP : Mardi 31/05 et mercredi 01/06/2022
9h30 – 16h30
- Préparation à l'épreuve orale d'admission :
session 1 : mardi 06/09/2022
session 2 : mercredi 07/09/2022
9h30 – 16h30

Durée : 4 jours (24 heures)

Lieu

Pôle Territorial de Formation Sud-Ouest
8, rue du Professeur André Lavignolle – Bâtiment A
33000 Bordeaux

École organisatrice

ENPJJ – PTF Sud-Ouest

Date limite d'inscription

25 mars 2022

Responsable(s) de session

Marilyn GUIRIEC / Philippe VILMEN

Public visé

Educateurs de la DIR Sud-Ouest inscrits à l'examen professionnel

Nombre de participants

20 personnes maximum (la priorité sera donnée aux personnes n'ayant jamais bénéficié de la préparation)

Intervenant(s)

Formateurs

Présentation

L'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est autorisé au titre de l'année 2022. L'épreuve d'admissibilité est fixée au 24/05/2022 et l'épreuve d'admission du 10 au 14/10/2022.

Cette formation vise à préparer les candidats aux épreuves de l'examen professionnel : l'épreuve écrite d'admissibilité, le dossier RAEP et l'oral d'admission en cas de réussite à l'épreuve écrite.

Le dispositif de préparation est organisé de la façon suivante :

- Une journée de préparation à l'écrit
- deux jours de préparation méthodologique à la rédaction du dossier RAEP
- Une journée de préparation à l'oral (2 sessions de 10 stagiaires maximum).

Objectifs :

- Appréhender les attendus de l'examen professionnel
- Identifier les thèmes, textes et enjeux qui orientent les missions éducatives de la PJJ, ainsi que les évolutions récentes de la justice des mineurs
- Se préparer à l'épreuve écrite
- Appréhender le dossier RAEP comme outil de valorisation du parcours professionnel et du projet

Objectifs pour les candidats admissibles :

- Appréhender les attendus de l'épreuve orale d'admission
- Recourir à une démarche méthodique pour préparer l'oral
- S'entraîner à valoriser son parcours et ses aptitudes à l'oral.

Contenus :

- Attendus des épreuves écrites et orales, et méthodologie
- Principales orientations de l'institution
- Evolution de la justice des mineurs
- S'entraîner à partir des sujets sortis aux sessions précédentes
- Valorisation des aptitudes et motivations.

Méthodes pédagogiques :

- Présentation des textes et notes
- Réflexions sur les enjeux et échanges
- Travail individuel et en groupe
- Oral blanc (pour les candidats admissibles).